Bac pro bradé à l'oral ; du 6 au 10 juillet ce sont les soldes : une épreuve dénaturée !
Communiqué de la Fédération SUD éducation du 5 juin 2015

Publié le vendredi 5 juin 2015 sur
http://www.sudeducation.org/Bac-pro-brade-a-l-oral-du-6-au-10.html
Bac pro bradé à l'oral !

DU 6 AU 10 JUILLET CE SONT LES SOLDES :
Une épreuve de rattrapage dénaturée !

Si nous ne sommes pas opposés au principe d'une épreuve de rattrapage pour les candidat-es des baccalauréats professionnels, les conditions dans lesquelles celle-ci est mise en place sont toujours inacceptables !

Pour y accéder, un-e élève doit avoir une moyenne globale située entre 8/20 et 10/20 et un minimum de 10/20 sur la partie pro.
L'oral noté sur 20 est divisé en deux épreuves de 15 minutes notées sur 10 :
– une en maths ou sciences en industriel ou une en maths ou spécialité en tertiaire.
– une en français ou histoire géographie.
Est reçu tout-e élève ayant au moins 10, après calcul de la moyenne des deux notes obtenues à l'oral et aux épreuves terminales.
Le coefficient attribué à cette épreuve (50 % de l'examen) conduit à rendre négligeables les enseignements généraux et même les enseignements professionnels
théoriques dans l'obtention du baccalauréat.
Malgré les « efforts » pour augmenter artificiellement les résultats du bac pro (CCF, épreuves de contrôle), pour la troisième année consécutive, le taux de réussite au Bac pro est largement inférieur à celui des filières générales et technologiques.
Par ailleurs, en raison du décrochage élevé depuis la mise en place du cursus en trois ans, seuls 53% des élèves intégrant un bac obtiennent le diplôme.
Pour Sud, une remise à plat totale de la réforme s'impose

SUD Education revendique la mise en place de modalités semblables à celles en
vigueur pour l'enseignement général et technologique :

Les candidat-es repassent deux matières qu'ils choisissent
Les notes obtenues se substituent à celles des épreuves écrites des mêmes matières (si elles sont plus favorables)
L'admission définitive étant acquise uniquement si le ou la candidat-e obtient au moins 10 de moyenne sur l'ensemble des épreuves

Réagissons collectivement !
Un préavis de grève de SUD Education couvre tous ceux et celles qui choisiront de ne pas cautionner ce simulacre d'épreuve de rattrapage.

– – – – – –
Fédération SUD Éducation
17, Bld de la Libération, 93200 St Denis
Tél. : 01 42 43 90 09
Fax : 09 85 94 77 60
Mél : fede@sudeducation.org
Site : www.sudeducation.org